

**Service des affaires corporatives  
Direction du greffe**

Division du soutien aux commissions et suivi  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone : (514) 872-3770  
Télécopieur : (514) 872-5655

Le 5 mai 2009

**Étude publique du Bilan de l'application de la réglementation sur la salubrité et l'entretien des logements et de son plan d'action**

Madame, Monsieur,

La Commission sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif vous invite à assister à sa prochaine étude publique qui portera sur le Bilan de l'application de la réglementation sur la salubrité et l'entretien des logements et de son plan d'action.

Le *Règlement sur la salubrité et l'entretien des logements* (03-096), adopté en 2003 par le conseil de la Ville de Montréal, vise à assurer des conditions de logement acceptables pour tous les Montréalais. La commission sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif a procédé en 2006 à l'étude publique du bilan de l'application de ce règlement et a émis des recommandations visant à mieux répondre aux enjeux de salubrité. Le but de l'assemblée est de présenter les suites données à ces recommandations, notamment le plan d'action qui a été mis en œuvre pour améliorer la salubrité des logements.

L'assemblée publique se déroulera comme suit, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars) :

**Le mardi 19 mai 2009 – présentation du bilan et interventions du public**

La commission adoptera ses recommandations en assemblée publique le lundi 8 juin 2009 à 17 h au même endroit.

Les personnes et les organismes qui souhaitent intervenir lors de l'assemblée du 19 mai peuvent s'inscrire le soir même, 30 minutes avant le début de la séance, ou communiquer à l'avance avec la Direction du greffe au 514 872-3770 ou par courriel à [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca). Le Bilan est disponible pour consultation dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, ainsi qu'à l'adresse [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions).

En espérant vous y rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président de la commission sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif,



Claude Trudel